Institutional Repository - Research Portal
Dépôt Institutionnel - Portail de la Recherche
researchportal.unamur.be
University of Namur

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Yves Poullet, un homme à multiples facettes

Degrave, Élise; De Terwangne, Cécile; Dusollier, Séverine; Queck, Robert

Published in:
Law, norms and freedom in cyberspace = Droit, normes et libertés dans le cybermonde

Publication date:
2018

Document Version
le PDF de l'éditeur

Link to publication

Citation for pulished version (HARVARD):
Degrave, É, De Terwangne, C, Dusollier, S & Queck, R 2018, Yves Poullet, un homme à multiples facettes. dans *Law, norms and freedom in cyberspace = Droit, normes et libertés dans le cybermonde: liber amicorum Yves Poullet.* Collection du CRIDS, numéro 43, Larcier , Bruxelles, pp. 11-16.

General rights
Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy
If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Download date: 05. Jul. 2025

Yves Poullet, un homme à multiples facettes

Elise Degrave, Cécile de Terwangne, Séverine Dusollier, Robert Queck

Yves Poullet est un homme à multiples facettes. Il a été tout à la fois enseignant, chercheur et directeur d'une institution de recherche, promoteur de thèses, doyen de faculté, recteur d'université et bien plus encore…

1. Yves Poullet, le professeur

« Il est si humain ! » « Quel charisme ! » « Avec Poullet, on prend l'oral ! » Les étudiants ont longtemps fait résonner ces mots dans les couloirs de la Faculté de droit, année après année. Insatiable quand il s'agit d'échanger des idées, Yves Poullet a enseigné avec une passion envoûtante et le Droit comparé, et les Sources et principes du droit, et le Droit commercial. Il jonglait, dans le même temps, entre le Droit romain et la Régulation de l'internet, dialoguant la même journée tantôt avec Justinien tantôt avec Steve Jobs.

Au fil des années, il a marqué les cours de son empreinte et soulevé l'enthousiasme de milliers d'étudiants fascinés par son énergie, sa modestie, son imagination (… « plus importante que le savoir », comme disait ce cher Albert), son humour et son goût pour la « garantie à première demande ».

Ses cours étaient aussi pour lui des séances sportives hebdomadaires. Il parcourait des dizaines de kilomètres dans l'auditoire à la recherche d'un étudiant ou d'une étudiante qui répondrait à ses questions, de préférence de manière impertinente. Il les trouvait parfois un peu sages ses étudiants, et il ne manquait pas alors de raconter qu'à l'époque où il était à leur place, il faisait cuire des œufs au fond de l'auditoire. Il leur disait aussi qu'il aurait tant aimé que le droit n'ait pas un tel succès, car sans cela il aurait certainement emmené ses disciples à Rome, comme l'avait fait le Père Maon avec lui.

F.U.N.D.P. (138.48.8.207)
Yves Poullet, un homme à multiples facettes
Éditions Larcier - © Groupe Larcier

À l'examen oral, chacun ressortait avec le sourire, même celui à qui Yves avait annoncé qu'il avait « une vision originale du droit » et qui ne s'imaginait peut-être pas encore qu'un nouveau tête-à-tête aurait lieu à la fin de l'été…

Et puis, durant les années qui ont suivi, ses qualités l'ont amené vers une autre rive, celle de Recteur de son Université. Les étudiants ont alors continué à le voir lors des grands événements de l'Université et … à la télé.

Il peut être vraiment fier, aujourd'hui, d'avoir semé tant de lendemains et d'envies, marquant des générations entières d'étudiants reconnaissants, confits d'admiration et de sympathie pour leur professeur. Comme il s'est tant plu à le dire : vive la pédagogie !

2. Yves Poullet, le chercheur et directeur d'un centre de recherche

Enseignant passionné, Yves Poullet est aussi un chercheur enthousiaste, dynamique, extrêmement productif et surtout, visionnaire. Au cours des années 1970 il est apparu que l'émergence de l'informatique et son utilisation sous forme de technologies de l'information et de la communication allait soulever des problèmes au regard du droit. Très vite, Yves s'est rendu compte des enjeux sociétaux que cette émergence allait soulever mais aussi que ces problématiques demandaient une approche interdisciplinaire informatique – économie – droit.

C'est ainsi qu'en septembre 1979 un colloque « Banques de Données, Entreprises et Vie Privée » est organisé à Namur rassemblant des participants venus tant des milieux universitaires que socio-économiques et administratifs. Ce colloque fut la première manifestation publique du Centre de Recherche Informatique et Droit, initiative conjointe de la Faculté de Droit, de la Faculté des Sciences économiques sociales et de gestion et de l'Institut d'Informatique. Le CRID est alors un des tous premiers centres de recherche à s'intéresser au droit de l'informatique et des technologies de l'information et de la communication. Yves Poullet en est le directeur-fondateur et restera à sa tête jusqu'à son accession au rectorat en 2010.

Comment exprimer de meilleur manière l'idée que si dans le domaine des TIC et de la société de l'information la recherche doit être interdisciplinaire, elle doit aussi être menée en équipe, pour pouvoir en capturer toutes les facettes, mais aussi parce que … « plus on est de fous, plus on rit ! ». Au sein du CRID, chaque chercheur reçoit de Yves la confiance qui fait grandir.

F.U.N.D.P. (138.48.8.207)
Yves Poullet, un homme à multiples facettes
Éditions Larcier - © Groupe Larcier

Même si les libertés et la protection de la vie privée sont les domaines de prédilection d'Yves Poullet, il est sans doute un des rares chercheurs qui s'intéresse aussi aux autres aspects du droit des TIC : e-gouvernement, commerce électronique, propriété intellectuelle, télécommunications, criminalité informatique, informatique juridique et systèmes experts (thématiques qui trouvent aujourd'hui une renaissance dans les travaux sur l'intelligence artificielle et la robotisation de la vie), …

D'ailleurs, la recherche est un savoir qui se partage. Ainsi le CRID et son directeur ont tissé une toile à travers le monde : de l'Université de Montréal à l'Université de Ouagadougou en passant par Münster, Oslo, Paris, … Des autorités fédérales et fédérées belges à la Commission européenne, au Conseil de l'Europe et l'UNESCO ou encore divers organes consultatifs. Au-delà, le CRID et son directeur organisent des formations certifiantes (par exemple Infosafe - Certificat en management de la sécurité des systèmes d'information), des cycles de formations continuées (JuriTIC maintenant devenu @CRIDS), des conférences (notamment sur la robotisation de la vie). La collection des « cahiers du CRID » devenue « cahiers du CRIDS » est éditée…

Juste avant de partir pour le rectorat, Yves Poullet a encore vu aboutir un projet de longue date, à savoir l'intégration en un centre unique – le Centre de Recherche Information, Droit et Société (CRIDS) – de la Cellule Interdisciplinaire de Technology Assessment (CITA), du Groupe de Recherche Interdisciplinaire en Communication & Internet (GRICI) et du CRID. Ainsi une nouvelle dimension a été donnée à l'interdisciplinarité en rassemblant juristes, sociologues, anthropologues, philosophes, experts en sciences de la communication, sous une même coupole.

Et puis, comme on part souvent pour mieux revenir (même s'il n'était pas tout à fait parti), Yves Poullet revient pour participer à la gestion du Namur Digital Institute (NaDI) qui regroupe l'ensemble des centres de recherches de l'Université de Namur actifs dans le domaine des TIC au sens le plus large (sciences exactes et sciences humaines). Ou comment l'intuition d'un jeune chercheur au milieu des années 1970 s'est transformée en une ligne de recherche fondamentale de l'Université de Namur.

3. Yves Poullet, le promoteur (incubateur) de thèses

Combinaison idéale entre les activités d'enseignant et de chercheur, Yves Poullet a aussi pris, et prend toujours, à cœur le rôle de promoteur de thèses.

F.U.N.D.P. (138.48.8.207)
Yves Poullet, un homme à multiples facettes
Éditions Larcier - © Groupe Larcier

Nombreux sont les auteurs des contributions de cet ouvrage qui furent d'anciens doctorants d'Yves Poullet. De la vie privée aux droits intellectuels en passant par les télécommunications ou les contrats électroniques, il n'est pas un sujet de droit des technologies, de l'information ou du numérique qu'il n'ait dirigé. Un éclectisme dû à sa nature de pionnier sur toutes les thématiques liées au droit de l'informatique et à un corps professoral encore réduit à l'université de Namur, lors de l'émergence du CRID et des thèses que le centre allait susciter tous azimuts.

Mais cet apparent touche-à-toutisme était à chaque fois compensé, et largement, par une curiosité intellectuelle insatiable et une acuité incomparable. Étant parfois novice dans certaines disciplines, à tout le moins sur les détails techniques, Yves se permettait une critique acérée des logiques et mécanismes du droit concerné, remettant sans cesse en cause les certitudes du doctorant. Rien de tel qu'un regard externe et non pollué par la technicité d'un régime particulier qu'on connaît trop bien, pour redécouvrir et interroger son sujet. Ses grands écarts entre différentes disciplines étaient également propices à des rapprochements, des comparaisons, des recoupements, que le doctorant n'aurait pu voir seul, même si cela impliquait souvent d'oser fermement refuser de s'aventurer dans certaines des nombreuses portes qu'Yves ne cessait d'ouvrir, au gré de ses idées et intuitions.

Un parcours doctoral est parfois un long chemin semé d'embûches et de moments de découragement et de doute, mais le faire sous la direction du destinataire de ces lignes rendait ce chemin bien plus lumineux, tant il croit en l'encouragement et à la valorisation de ses doctorants, ayant foi en leur capacité et en la fin toute proche de la thèse. Même si à la sortie de son bureau après une longue discussion sur l'avancement du projet, on pouvait parfois se sentir déconcerté (et jusqu'à une certaine époque, emporter une odeur de tabac tenace), c'était bien plus souvent remis sur les rails et revigoré, qu'on en émergeait.

Au-delà du parcours intellectuel intense, mais ô combien enthousiasmant, que représente une aventure doctorale avec Yves Poullet, le doctorant devait aussi bien souvent apprendre à gérer un homme pressé et amplement sollicité afin d'insérer les discussions de la thèse au milieu de ces multiples annotations qui remplissaient les pages de son petit agenda de poche, tentant d'y trouver une ligne disponible. C'est qu'il fallait user de ruse et développer quelques stratégies qu'entre doctorants, on se refilait comme un précieux sésame. Par exemple, organiser un épais brouillard sur Londres et devoir y passer une nuit supplémentaire après une réunion liée à un projet européen, pour pouvoir discuter de la thèse devant un curry indien et dans le premier Eurostar du matin suivant qui nous ramenait en

F.U.N.D.P. (138.48.8.207)
Yves Poullet, un homme à multiples facettes
Éditions Larcier - © Groupe Larcier

Belgique. Ou systématiquement accepter de l'accompagner en voiture aux réunions prévues à Bruxelles, pour profiter de ces précieuses 50 minutes dans un habitacle où ne pouvaient pénétrer les appels téléphoniques ou les collègues en quête d'informations. Ces moments volés se transformaient alors en discussions intenses, en déchiffrages de ces annotations précises et multiples, même si parfois illisibles, sur les chapitres envoyés.

Car Yves ne sacrifiait jamais son travail de direction de thèse à ses autres fonctions ou à son agenda trop rempli. Il prenait le temps de lire, d'apprendre, d'argumenter, de critiquer. C'est parfois le doctorant qui ne parvenait pas à suivre… Yves étant déjà trois principes juridiques plus loin.

4. Yves Poullet, le doyen de faculté, recteur d'université et bien plus encore…

Homme de responsabilités, Yves Poullet a assumé deux mandats d'importance sur le plan académique : il a présidé aux destinées non seulement de sa faculté mais également de l'université qui, sous son rectorat passera de l'appellation « Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix » à celle d'« Université de Namur ». Il n'a eu de cesse de faire avancer l'institution et de la faire rayonner en un pôle de diffusion de connaissances et d'incubation de recherches.

En tant que doyen de la faculté de Droit, il portera notamment sur les fonts baptismaux une formation spécialisée de troisième cycle en « droit et gestion des technologies de l'information et de la communication » (devenu aujourd'hui le master de spécialisation en DTIC). Il a en effet compris avant tout le monde qu'il fallait faire bénéficier l'ensemble de la société des savoirs spécialisés accumulés au sein du CRIDS, reconnu dans l'intervalle comme centre d'excellence par la Commission européenne. Cet enseignement unique en Belgique francophone, qui a rencontré un succès immédiat dès son lancement, succès qui, encore aujourd'hui, ne se dément pas, est au service du déploiement de la société de l'information et des besoins d'acteurs spécialisés pour accompagner ce déploiement.

Recteur de septembre 2010 à septembre 2017, Yves a veillé à positionner l'Université de Namur dans le nouveau paysage de l'enseignement supérieur de la Communauté française de Belgique, tout en l'inscrivant nettement dans la dynamique du réseau mondial des universités et écoles supérieures jésuites.

F.U.N.D.P. (138.48.8.207)
Yves Poullet, un homme à multiples facettes
Éditions Larcier - © Groupe Larcier

Mais l'engagement citoyen de Yves Poullet l'a conduit à endosser des responsabilités bien au-delà de son ancrage universitaire, mettant son expertise scientifique au service d'institutions œuvrant dans son champ de compétence. Il a ainsi été membre de la Commission (belge) de la Protection de la Vie Privée durant 12 ans ainsi que du Legal Advisory Board de la DG INFOSOC de la Commission européenne où il a présidé avec doigté la Commission Accès à l'information. Il siège aujourd'hui à l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-arts de Belgique (classe Technologies et Société). Son énergie créatrice l'a amené à fonder le Forum Européen des Télécoms, ECLIP et FIRILITE (Federation of International Research Institutes on Law and Information Technology in Europe). Il est aussi à l'origine de l'ABDI (Association Belge de Droit de l'Informatique).

Libéré à présent de l'essentiel des charges des différentes fonctions assumées, on imagine volontiers Yves relever de nouveaux défis scientifiques, bâtir de nouveaux horizons académiques, partager son savoir et ses idées, apporter sa hauteur de vue, échanger et apprendre toujours, avec l'énergie et la chaleur humaine qui le caractérisent.

F.U.N.D.P. (138.48.8.207)
Yves Poullet, un homme à multiples facettes
Éditions Larcier - © Groupe Larcier